

COMPTE-RENDU SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUE
DU LUNDI 17 FEVRIER 2020

CRCM170220

--°°0°°--

1 – PV du 2 décembre 2019

Aucune observation : adopté à l'unanimité

2 – AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

Révision dérogatoire libre : charges transférées ALSH

Le maire informe que la commune est intéressée par la présente révision dérogatoire libre et propose aux membres du conseil municipal :

- d'adopter le rapport de la CLECT du 11 décembre 2019, relatif aux charges transférées ALSH sur le secteur d'ex Authie-Maye ainsi que le nouveau tableau des attributions de compensation et de mandater la somme de 26 736 € pour poursuivre l'exécution de cette présente délibération = **22 POUR**

Convention de prestation de services déneigement, viabilité hivernale

Le maire présente une convention de prestation de services déneigement viabilité hivernale à passer avec la communauté de communes Ponthieu – Marquenterre.

Au besoin les services techniques interviendront à la commande, avec leur propre matériel, sur certains tronçons. Ce service sera indemnisé par la CCPM sur la base d'un taux horaire à 60 € = **22 POUR**

3 – AFFAIRES SYNDICALES

FDE – Embellissement de postes de transformation

Le maire propose de solliciter l'intervention de la FDE pour l'entretien des transformateurs le nécessitant ainsi que pour l'embellissement du transformateur situé à l'angle de la place du Général de Gaulle et de la rue du Marais. La fresque des différentes faces sont dévoilées à l'assemblée.

Pour mémoire en 2018 et 2019 deux transformateurs situés chemin des Joncs et rue du Moulin ont bénéficié d'une opération d'embellissement = **22 POUR**

BS3V – Pays d'art et d'histoire

Le maire rappelle que la commune s'est engagée dans la candidature au label Pays d'art et d'histoire, portée par la Ville d'Abbeville et Baie de Somme 3 vallées, par une précédente délibération municipale. Ainsi elle a adhéré à la labellisation du territoire « Ponthieu – baie de Somme », aux côtés de 49 autres communes et des structures partenaires (EPCI, Département, Syndicats Mixtes).

La candidature au label Pays d'art et d'histoire s'achève par la rédaction d'un dossier de candidature qui sera remis au Ministère de la Culture et aux membres du Conseil national des VPAH pour avis final qui nécessite le vote d'une cotisation exceptionnelle en 2020 d'un montant de 484 € = **22 POUR**

4 – FINANCES

Election du président de séance pour le vote des comptes administratifs 2019 : M. Philippe MAS

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2019 : commune, camping, eau, assainissement collectif

Affectation des résultats 2019 sur exercice 2020 : commune, camping, eau, assainissement collectif

A. Budget Général

Compte Administratif Budget Général

Dépenses de fonctionnement :	2 404 581.03 €
Recettes de fonctionnement :	2 970 558.08 € + 600 000 € (excédent fonctionnement reporté de 2018)
	= 3 570 558.08 €

Soit un excédent de 1 165 977.05 € à affecter pour 2020

Dépenses d'Investissement :	997 440.91 € + RAR 533 817.00 € = 1 531 257.91 €
Recettes d'Investissement :	1 110 036.25 € + 51 890.50 € (solde exécution reporté de 2018)
	= 1 161 926.75 €

Soit un déficit de 369 331.16 €

Hors de la présence de M. Richard RENARD, sous la présidence de M. Philippe MAS, doyen d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **20 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2019, soit **1 165 977.05 €** au BP 2020 :

1068 Investissement : 600 000.00 €

002 Fonctionnement : 565 977.05 €

Vote à mains levées : **22 POUR**

B. Budget Camping

Compte Administratif Budget Camping

Dépenses de fonctionnement : 4 693.55 €

Recettes de fonctionnement : 19 141.28 € + 78 105.89 € (excédent fonctionnement reporté de 2018)

= 97 247.17 €

Soit un excédent de 92 553.62 € à affecter pour 2020

Dépenses d'Investissement : 185.28 €

Recettes d'Investissement : 3 137.55 € + 67 417.19 € (solde exécution reporté de 2018)

= 70 554.74 €

Soit un solde d'exécution de 70 369.46 € Pas de RAR

Hors de la présence de M. Richard RENARD, sous la présidence de M. Philippe MAS, doyen d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **20 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2019, soit **92 553.62 €** au BP 2020 :

002 Fonctionnement : 92 553.62 €

Vote à mains levées : **22 POUR**

C. Budget Service Assainissement

Compte Administratif Budget Assainissement

Dépenses de fonctionnement : 314 882.77 €

Recettes de fonctionnement : 453 670.97 € + 992 205.87 (excédent fonctionnement reporté de 2018)

= 1 445 876.84

Soit un excédent de 1 130 994.07 € à affecter pour 2020

Dépenses d'Investissement : 73 027.64 €

Recettes d'Investissement : 170 117.16 € + 732 110.26 € (solde exécution reporté de 2018)

= 902 227.42 €

Soit un solde d'exécution de 829 199.78 € - RAR 11 200 €

Hors de la présence de M. Richard RENARD, sous la présidence de M. Philippe MAS, doyen d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **20 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2019, soit **1 130 994.07 €** au BP 2020 :

002 Fonctionnement : 1 130 994.07 €

Vote à mains levées : **22 POUR**

D. Budget Service de l'Eau

Compte Administratif Budget Service de l'Eau

Dépenses de fonctionnement : 376 012.38 €
Recettes de fonctionnement : 374 458.69 € + 173 599.83 € (excédent fonctionnement reporté de 2018)
= 548 058.52 €

Soit un excédent de 172 046.14 € à affecter pour 2020

Dépenses d'Investissement : 24 750.11 €
Recettes d'Investissement : 59 846.08 € + 463 222.57 € (solde exécution reporté de 2018)
= 523 068.65 €

Soit un solde d'exécution de 498 318.54 € - RAR 3 100.00 €

Hors de la présence de M. Richard RENARD, sous la présidence de M. Philippe MAS, doyen d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **20 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2019, soit **172 046.14 €** au BP 2020 :

002 Fonctionnement : 172 046.14 €

Vote à mains levées : **22 POUR**

M. le maire explique que la prochaine municipalité devra se pencher sur les excédents des budgets camping, eau et assainissement.

Approbation des comptes de Gestion 2019 pour la commune, le camping, l'eau et l'assainissement collectif

Adoptés par vote à mains levées = **22 POUR**

Avance sur budget primitif général commune 2020

A hauteur de 337 524 € (25 % de 1 350 096 €) = **22 POUR**

Avance sur budget assainissement 2020

A hauteur de 172 145.75 € (25 % de 172 145.75 €) = **22 POUR**

Adhésion au groupement de commandes du CDG pour la réalisation d'un diagnostic RPS et d'un plan d'actions QVT (qualité de vie au travail)

Adoption de la proposition du CDG avec une participation de 200 € = **22 POUR**

Demande subvention – travaux d'entretien sur le Beffroi

Suite au constat de montée en charge des chéneaux provoquant un débordement des eaux pluviales impactant les maçonneries alentours et constatant le mauvais état des chéneaux en plomb et des maçonneries sur tout le pourtour des bâtiments adjacents à la tour du beffroi, des travaux s'avèrent nécessaires pour éradiquer les problèmes de fuites et restaurer les structures. Le coût estimatif des travaux s'élève à 85 732,43 € HT, rémunération de l'architecte du patrimoine incluse. Un MAPA sera lancé, les entreprises choisies par la C.O.P. (commission offre de prix) et les subventions sollicitées après des services de la DRAC, de la région et du département = **22 POUR**

Demande subvention – travaux de restauration des toiles marouflées du Beffroi et de trois toiles déposées de l'église Saint-Wulphy

Il apparaît nécessaire de procéder à la restauration de ces œuvres protégées au titre des monuments historiques selon un programme pluriannuel qui sera convenu avec la conservation des objets d'art et antiquités de la Somme. Un MAPA sera lancé, les entreprises choisies par la C.O.P. (commission offre de prix) et les subventions sollicitées après des services de la DRAC, de la région et du département = **22 POUR**

Créances éteintes

Proposition du trésorier d'effacer une dette de 2015 pour un montant de 49.41 € = **22 POUR**

Refuge du Ponthieu-Marquenterre : contrat 2020

Le maire rappelle le contrat de fourrière liant la commune au refuge/fourrière du Ponthieu-Marquenterre, la nécessité de le reconduire en 2020 et le de la somme de 2 418.78 € (0,78 € x 3101 habitants) = **22 POUR**

3 - COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES / DROIT D'INITIATIVE

M. le maire informe des suites de la procédure concernant le site des ETS Dufossé rue du Marais : pas favorable pour la commune qui a deux mois pour faire un recours.

M. le maire informe de la signature devant Notaire le 6 février 2020 de l'acte concernant l'échange du marais de Herre contre le marais Savinel.

M. le maire annonce l'assemblée générale de l'Harmonie municipale à la salle de musique le 26 février 2020.

M. le maire informe de la réinstallation de la cloche « Marie-Louise » prochainement qui sonnera l'angélus 3 fois par jour pour limiter les nuisances sonores.

Questions du groupe de M. Dupuis :

Question n° 1 : salle Bessie Coleman – Mobilier de la salle des associations. Les chaises quoique confortables présentent les problèmes suivants : leur trop grande largeur ne permet pas de les insérer par 2 normalement sous les tables et le revêtement retient les fragments de tissus des travaux du club 3 petits points. Ne pourrait-on pas les mettre dans la salle de réunions de la mairie en remplacement des anciennes chaises en plastique et recommander de nouvelles chaises pour la salle des associations ? réponse favorable pour envisager le changement de mobilier.

Question n° 2 : Avenue des Frères Caudron – Sécurité des piétons. La traversée piétons est aménagée de part et d'autre de bacs de fleurs qui sont certes jolis mais les arcades masquent la vue des automobilistes sur les piétons. Nous sollicitons la dépose de ces arcades. Réponse : on peut envisager de déplacer ces jardinières.

Question n° 3 : La Bonde – Côté gauche en allant vers Abbeville, il y a un chemin qui dessert plusieurs maisons. A son extrémité une barrière ferme l'accès vers Bernay. Au-delà de cette barrière le chemin est-il privé ? Réponse : chemin privé.

M. Renard informe de l'état de trésorerie au 17 février 2020 : 3 871 912.61 €.

Pour conclure, M. le maire annonce qu'il y aura peut-être une réunion du conseil municipal avant les élections municipales des 15 et 22 mars prochain pour présenter des budgets. Globalement, ils sont excédentaires et le gros des investissements sont déjà enclenchés. M. Thueux demande qu'un rendez-vous avec le trésorier soit programmé.

SEANCE LEVEE A 21 H 10

